

Fiche projet - Centre d'arbitrage régional OHADAC (Organisation pour l'harmonisation du droit des affaires dans la Caraïbe) : LE "CARO"



Informations générales

PROJET RÉALISÉ

Date de début : --

Date de fin : --

Localité : Complexe Word Trade Center 1er étage Baie Mahault Guadeloupe

Budget : 3 010 821€

Financeurs régionaux : [Interreg Caraïbes](#)

Financeurs nationaux : --

Autres financeurs : --

Secteurs d'intervention : [Mobilité – Volontariat](#)

Objectifs de Développement Durable

Zones d'intervention : [Caraïbes](#)

Pays d'intervention : [Haïti](#), [Sainte - Lucie](#), [Trinité et Tobago](#)



Porteur du projet

Chambre de Commerce et de l' Industrie des Îles de Guadeloupe

Type de structure : ÉTABLISSEMENTS
D'ÉDUCATION, DE SANTÉ ET DE RECHERCHE,
Centre de formation ou d'apprentissage

Adresse : Rue Felix Eboué, 97159 Pointe-à-Pitre

Secteurs d'intervention : [Mobilité – Volontariat](#)

Le projet a pour but la création d'un centre d'arbitrage et de médiation Régional OHADAC. Il s'inscrit dans une logique de sécurisation de règlement lors de différends issus des contrats commerciaux. La Chambre de Commerce et d'Industrie des Îles de Guadeloupe est aujourd'hui le chef de file du présent projet de création d'un Centre d'Arbitrage Régional OHADAC (le "Centre CARO") qui sera basé à Pointe-à-Pitre. Ce Centre offrira aux individus et entrepreneurs des mécanismes permettant de garantir la bonne exécution des contrats dans le cadre de transactions intra-caribéennes, et donc une sécurité juridique très attendue dans ce contexte.

Contexte

La médiation est de plus en plus pratiquée dans l'espace caribéen et certaines juridictions ont d'ailleurs le pouvoir d'ordonner aux parties d'y avoir recours avant de poursuivre la procédure, préalablement à l'exercice d'une voie recours comme l'appel par exemple.

L'arbitrage : le règlement sécurisé des différends nés des contrats commerciaux : En pratique, une sentence arbitrale notifiée par le Centre CARO pourra donc être exécutée dans n'importe quel pays de la Caraïbe, et dans 149 pays dans le monde, sans qu'il y ait besoin de procédure spécifique de reconnaissance.

La médiation : un accompagnement juridique des parties, dès la négociation du contrat: la médiation permet une résolution amiable du différend grâce à un tiers médiateur, qui vient aider les parties à trouver un accord plutôt que trancher le litige par une décision obligatoire. Cette technique est moins onéreuse qu'une procédure d'arbitrage, et permet la continuation de la relation commerciale. Elle peut aussi être utilisée pour anticiper les conflits, et ce dès l'étape de la négociation du contrat. La médiation permet donc un véritable accompagnement juridique des parties, particulièrement précieux dans le cadre du développement des entreprises à l'étranger, afin de les renseigner sur les réglementations et pratiques commerciales des pays de la zone Caraïbes.

Cette offre d'arbitrage et de médiation sera adaptée aux enjeux des territoires caribéens: L'offre d'arbitrage et de médiation proposée par les grands centres à Londres, Paris, New York ou Singapour est très uniforme, onéreuse, et surtout adaptée aux litiges à enjeu financier élevé. Il est donc essentiel de démocratiser cette technique en créant le Centre CARO, qui favorisera une croissance économique équilibrée dans la Caraïbe, par les moyens suivants:

Le projet s'accompagne de partenaires caribéens, s'appuie sur le numérique comme outil nécessaire au désenclavement des territoires, et se dote d'outils de communication performants pour atteindre les acteurs économiques de cette vaste région.

Publics concernés

Investisseurs caribéens

Partenaires locaux

- association « ACP LEGAL »Haïti
- « Caribbean Association of Industry and Commerce » -CAIC-Trinidad et Tobago
- Chambres de Commerce et d'Industrie (Haïti)
- CHARTERED INSTITUTE OF ARBITRATORS (Sainte Lucie)
- Chambre de Conciliation et d'Arbitrage d'Haïti
- centre de recherche et de juridiction (Haïti)
- antenne Caraïbe de la « Chartered Institute of Arbitors (« CiArb »)Haïti
- organisations professionnelles régionales (OECO)Haïti

Objectifs du projet

Le Centre offrira des techniques d'arbitrage et de médiation permettant de résoudre mais aussi d'anticiper les conflits, afin de faciliter et sécuriser les investissements dans l'espace caribéen

Offrir aux entreprises caribéennes une offre d'arbitrage et de médiation à des coûts raisonnables, avec des règles de procédure orientées vers l'efficacité, un contrôle strict des délais, favorisant les solutions amiables et l'accompagnement des parties. Le Centre permettra également une gestion dématérialisée des procédures de médiation et d'arbitrage, sur une plateforme numérique, afin d'éviter des échanges de courriers et de mémoires volumineux par la voie postale, souvent lente. Enfin, le Centre encouragera les parties à organiser des audiences de médiation ou d'arbitrage par vidéoconférence, par souci d'efficacité et de réduction des coûts.

Sécuriser les procédures d'arbitrage entre entreprises caribéennes et entreprises non-caribéennes, impliquant des petites et moyennes entreprises de la zone OHADAC, dans le cadre de relations commerciales avec des entreprises de taille plus importante. Ces petites et moyennes entreprises pourront avoir recours à un Centre au tarif abordable dans ce contexte, afin que l'inégalité en termes de ressources ne se traduise pas en inégalité procédurale.

Soutenir la croissance équilibrée des territoires caribéens en répondant aux enjeux spécifiques de la région. Les techniques de médiation et d'arbitrage proposées par le Centre CARO pourront bénéficier aux entreprises mais aussi aux personnes physiques en améliorant significativement leur couverture assurantielle. Le Centre CARO adaptera ainsi ces techniques aux besoins spécifiques existant dans des domaines clés comme la santé et la résilience suite aux catastrophes naturelles. Le Centre CARO pourra ainsi contribuer à la croissance équilibrée des territoires en agissant contre les facteurs de précarité économique.

Activités

- La rédaction de lois modèles
- La formation des acteurs clés pour le bon fonctionnement futur du Centre OHADAC
- Actions de communication
- Mise en œuvre des actions communes avec les chambres de commerce
- Préparation de l'ouverture du Centre dans un délai de 6 mois

Résultats

- développement accru des activités des entreprises vers les autres Etats caribéens;
- une mobilité sécurisée des individus et une amélioration de leur situation économique;
- une plus grande résilience suite à la survenue de catastrophes naturelles qui seront facteurs d'innovation, de diversification de l'économie,
- croissance équilibrée sur les territoires.